



**PARTOUT EN FRANCE
LE MERCREDI 7 JUILLET 2021**



Actions publiques pour LA RATIFICATION DU TRAITÉ SUR L'INTERDICTION DES ARMES NUCLÉAIRES



**Ce traité adopté par l'assemblée générale de l'ONU
le 7 juillet 2017 est entré en vigueur le 22 janvier 2021**

**GAGNONS SA RATIFICATION PAR LA FRANCE ET
PAR TOUS LES ÉTATS DU MONDE**

22 V' LÀ LE MOUVEMENT DE LA PAIX !

Actions publiques partout en France le 7 juillet 2021
pour le désarmement nucléaire

Humainement
dangereuses !

Financièrement
coûteuses !

Militairement
inutiles !

Écologiquement
désastreuses !

LES ARMES NUCLÉAIRES SONT

Juridiquement
illégales !

Moralement
inacceptables !

Éthiquement
irresponsables !

Le Traité sur la Non-Prolifération Nucléaire (TNP)
et le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN) ont prévu leur élimination

NOUS AVONS LE DEVOIR D'AGIR ET LE POUVOIR DE GAGNER L'ÉLIMINATION TOTALE DES ARMES NUCLÉAIRES

Le 22 janvier 2021 est entré en vigueur le Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires (TIAN)

Le Mouvement de la Paix appelle la France et tous les États du monde à signer le TIAN



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

www.mvtpaix.org